

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 28 Septembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Philippe-Jacques BLESBOIS, M. Alain DESGRE, Mme Maryvonne LE GAL, Mme Annaïg MESTRIC, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Annette FREOUX à Marylise FOIDART
Christian GUEGUEN à Georges THIERY
Françoise HENRIQUEZ à Arlette BUZARE
Isabelle LOISEL à Pierre-Yves LE GROGNEC
Hugues DEVAUX-MARKOV à Jean-Jacques MARTEIL

Secrétaire : Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	21 Septembre 2023
Date de l'affichage	22 Septembre 2023
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	33

2023 64 Décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT

Rapporteur : J. Daniel

✓ **Acquisition de véhicules d'occasion utilitaires et professionnels**

Procédure adaptée

L'avis de publication a été adressé à MEDIALEX (journal Ouest-France) et sur la plateforme de dématérialisation Mégalisbretagne, le 4 juillet 2023.

La date limite de remise des offres était fixée au mardi 18 juillet 2023 à 12 heures.

Critères de sélection

- Prix des prestations : **40 %**
- Valeur Technique : **60 %**

Pour le lot 1 – Fourniture d'un véhicule utilitaire type fourgon aménagé neuf ou occasion

Pour le lot 2 – Fourniture d'un véhicule utilitaire type fourgon neuf ou occasion

Pour le lot 3 – Fourniture d'un véhicule utilitaire type fourgonnette occasion
Pour le lot 4 – Fourniture d'un véhicule utilitaire type fourgonnette occasion

Une reprise de matériel pour les lots 2, 3 et 4 est obligatoire.

Analyse des offres

Aucune offre n'a été déposée sur la plateforme Mégalis.

L'ensemble des lots a, par conséquent, été déclaré infructueux le 20/07/2023.

Conformément à l'article R.2122-2.3°, ces lots ont été relancés sans publicité ni mise en concurrence, les services se sont dirigés vers plusieurs garages pour trouver les véhicules correspondant le mieux à leurs attentes et au budget prévu.

- ✓ **Mission de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation et transformation des bâtiments du site du Sémaphore en base nautique.**

Procédure adaptée

Publication sur Ouest France le 19/05/2023 et sur la plateforme de dématérialisation "e-megalis"

Date limite de réception des offres : le 19/06/2023 à 12h00

Ouverture des plis : le 19/06/2023 à 14h00

Huit offres dématérialisées nous sont parvenues, toutes conformes.

Le dossier d'analyse est consultable au service Marchés Publics.

Analyse des offres :

Les offres ont été analysées selon les critères énoncés dans le règlement de consultation et rappelés ci-dessous :

- Prix des prestations : **40 %**
- Valeur Technique : **60 %**

Estimation des travaux : 1 280 000 € HT

À l'ouverture des plis											
N° alpha	NOM	Note prix		note methodo	note intention	Justification prix	note technique	Total			
		Forfait provisoire de rémunération HT	Pts sur 40					Pts sur 60	Pts sur 100		
1	Archivolto	108 800,00	40,00	1	19	19	5	43,00	5	83,00	5
2	Atelier l'échelle	123 520,00	35,23	6	23	25	9	57,00	1	92,23	1
3	Atelier Le Cab	108 800,00	40,00	1	17	16	6	39,00	7	79,00	7
4	Bonnot	121 242,11	35,90	4	22,5	21,0	5,0	48,50	4	84,40	3
5	Nord Sud Architecte	144 000,00	30,22	8	19	21	5	45,00	8	75,22	8
6	Bertin	121 600,00	35,79	5	19,5	21	4	44,50	6	80,29	6
7	Le Romancier	143 360,00	30,36	7	22	23	9	54,00	2	84,36	4
8	PRN architecte	115 200,00	37,78	3	22	22	5	49,00	3	86,78	2

Suite à une première analyse, un classement provisoire a été effectué, à la suite duquel et conformément à l'article 6 du Règlement de consultation, le maître d'Ouvrage a demandé, aux candidats classés dans les 5 premières places de présenter lors de l'audition du 02/06/2023, une offre finale pour le 03/07/2023 à 12h00.

La commission des marchés s'est réunie le 06/07/2023 à 10h00.

Après audition

N° alpha	NOM	Note prix		note methodo	note intention	Justification prix	note technique	Total			
		Forfait provisoire de rémunération HT	Pts sur 40						Pts sur 60	Pts sur 100	
1	Archivolto	107 520,00	39,97	2	22	23	5	49,50	3	89,47	3
2	Atelier l'échelle	114 944,00	37,39	3	24	25	9	58,00	1	95,39	1
3	Bonnot	118 224,00	36,98	4	20,5	21,0	5,0	46,50	5	83,48	5
4	Le Romancier	128 000,00	33,57	5	22	23	9	54,00	4	87,57	4
5	PRN architecte	107 435,25	40,00	1	22	25	5	52,00	2	92,00	2

Les entreprises non retenues ont été avisées le 06/07/2023.

Le marché a été notifié à Atelier l'Échelle le 10/07/2023 par le biais de la plateforme Mégalis.

- ✓ **Prestations de restauration collective à destination des restaurants scolaires, de l'accueil collectif de mineurs et du multi-accueil**

Procédure adaptée

Accord-cadre portant sur des prestations de restauration collective (confection et livraison de repas et goûters) à destination des restaurants scolaires, de l'accueil de loisirs et du Multi-Accueil, des membres du groupement de commandes de GUIDEL (Ville et CCAS)

Publication adressée au BOAMP, à Ouest France et sur la plateforme de dématérialisation "e-megalis" le 26/03/2023.

Date limite de réception des offres : le lundi 22/05/2023 à 12h00

Ouverture des plis : le 22/05/2023 à 14h00

Cinq offres dématérialisées nous sont parvenues, toutes conformes.

Une diététicienne a été consultée concernant la valeur technique des offres.

Après analyse des offres, la Commission s'est à nouveau réunie le 28 juin 2023 à 11h00.

Le dossier d'analyse est consultable au service Marchés Publics.

Critères d'analyse des offres :

Les offres ont été analysées selon les critères énoncés dans le règlement de consultation et rappelés ci-dessous :

- Prix des prestations : **30 %**
- Valeur Technique : **70 %**

Analyse des offres

	Points	ANSAMBLE	DUPONT	RESTORIA	ARMONYS	AGORA
QUALITE DE LA PRESTATION ALIMENTAIRE	/30	22.49	22.49	15.00	20.62	20.62
QUALITE DE LA PRESTATION DE SERVICES ET MOYENS MOBILISES	/20	15.00	13.50	12.75	15.00	13.50
DÉVELOPPEMENT DURABLE	/20	15.00	12.00	12.00	15.00	15.00
TOTAL CRITÈRES VALEUR TECHNIQUE	TOTAL /70	52.49	47.99	39.75	50.62	49.12
QUANTITATIF ESTIMATIF OFFRE DE BASE		539 025,50 €	621 089,00 €	569 528,50 €	529 425,50 €	541 559,50 €
TOTAL CRITÈRE PRIX	TOTAL /30	29.47	25.57	27.89	30.00	29.33
TOTAL GÉNÉRAL	TOTAL /100	81.96	73.56	67.64	80.62	78.45
Classement		1	4	5	2	3

C'est la société ANSAMBLE qui a été retenue par la Commission d'appel d'offres.

Ce choix s'est effectué au vu des arguments suivants :

- menus détaillés et conformes à la demande,
- plan alimentaire détaillé et satisfaisant,
- qualité des moyens mobilisés,
- diversité des actions à dimensions environnementale, sociale et sociétale,
- prix des prestations corrects.

Les entreprises non retenues ont été avisées le 29/06/2023 par le biais de la plateforme de dématérialisation.

Le marché a été notifié à ANSAMBLE le 06/07/2023 par le biais de la plateforme Mégalis.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 29 Septembre 2023

Le Maire,
Joël DANIEL

